

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 31 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15    Quorum : 8    Présents : 12    Votants : 14    Procurations : 2

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Magali COULET, Christian JULIAN, Yvan BOUAT, Michèle BARASCUD, Jean-François GALLIARD

Absents : Lionel CAYRON

Représentés : Sabine THOMAS par Anne-Marie FRENEHARD, Virginie GOVIGON par Paulette FOURNIER

Objet : Subvention exceptionnelle

Délibération n° 2024-56

Vu la demande de l'association « Jeunes nantais »,

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'association sollicite auprès de la commune une subvention exceptionnelle afin de couvrir partiellement ou totalement les frais de voyage pour leur visite de l'Assemblée Nationale.

Il est proposé la somme de 400 € à condition que les justificatifs de dépenses soient fournis.

OUI cet exposé, le Conseil municipal :

- **Adopte** l'attribution de 400 € à l'association Jeunes Nantais.

## Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 31 mai 2024

Le secrétaire de séance  
Alain DELMAS



Le Maire,  
Richard FIOL



07 JUIN 2024

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : ..... 07 JUIN 2024 .....